

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 22/08/2018	Dossier complet le : 	N° d'enregistrement : 2018-ARA-DP-01461

1. Intitulé du projet

Remplacement de la conduite Ø500 reliant la station de pompage de la Velette au réservoir des Semailles, sur la commune de Rillieux-la-Pape

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole de Lyon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe GILLES - Directeur adjoint eau et assainissement

RCS / SIRET

| 2 | 0 | 0 | | 0 | 4 | 6 | | 9 | 7 | 7 | | 0 | 0 | 0 | | 1 | 9 |

Forme juridique

Administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
38°	Canalisation dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 500 m ² , ou dont la longueur est égale ou supérieure à 2 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Des analyses de l'état de vétusté réalisées par des mesures Scanner, par la Lyonnaise des eaux en mars 2010, ont montré un état de corrosion avancé (perte de 0,1 mm/an, soit 40% de perte d'épaisseur de la conduite) sur la canalisation de transport d'eau potable Ø500mm reliant la station de pompage de Velette 1 au réservoir des Semailles (Commune de Rillieux-la-Pape).

La vétusté de cette conduite rend problématique la sécurisation de la distribution en eau sur le secteur, notamment si une casse devait se produire sur le secteur situé entre l'avenue du Général Leclerc et le réservoir des Semailles, après la connexion entre les Ø500mm et Ø600mm.

Une étude de faisabilité sur les scénarios possibles pour le remplacement de la canalisation Ø500mm a été réalisée par la Métropole du Grand Lyon. En effet, la Montée de la Velette étant étroite et encombrée de réseaux, la faisabilité du remplacement du Ø500mm en lieu et place sur ce secteur est à confirmer.

Par ailleurs, dans le cas d'une coupure sur le Ø500mm (soit en préalable à la réalisation du Ø500mm, soit en complément), la réhabilitation de la canalisation Ø80mm de la Montée de la Velette en Ø150mm et son raccord sur le Ø150mm du boulevard de Lattre de Tassigny, est nécessaire pour permettre d'alimenter le secteur Teyssonnière.

Le scénario d'aménagement retenu consiste à réhabiliter la canalisation Ø500mm, par un tracé alternatif via un talweg, le long des réseaux d'assainissement existants. Ce tracé permet notamment d'assurer la continuité de service en phase travaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de sécuriser la distribution en eau potable sur le secteur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux projetés seront réalisés en 4 phases:

- phase 0 : travaux de renouvellement du Ø500 mm, depuis sa jonction avec le Ø600 mm de l'avenue du Général Leclerc jusqu'au réservoir des Semailles,
- phase 1 : travaux de renouvellement/création d'un Ø500 mm, depuis la station de Velette 1 jusqu'à l'avenue du Général Leclerc, via le talweg Ouest,
- phase 2 : travaux de raccordement sur le Ø600 mm existant,
- phase 3 : réhabilitation du Ø80 mm, par tubage d'un Ø150 mm dans le Ø500 mm abandonné de la Montée de la Velette. Seuls les branchements seront réalisés par ouverture de tranchée. Une sauterelle provisoire sera mise en œuvre dans le cadre des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La future exploitation sera réalisée, comme en situation actuelle, par la société Eau du Grand Lyon.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet.

Pour information, la canalisation Ø500 mm sera implantée au niveau du talweg, dans la zone d'emplacement réservé aux équipements publics, prévu dans le PLU, pour l'entretien du réseau d'assainissement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire total de canalisation Ø500 mm réhabilitée	1810 ml
Linéaire de canalisation Ø500 mm créée dans le talweg	750 ml
Linéaire de canalisation Ø150 mm créée au niveau de la Montée de la Velette	550 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Rillieux-la-Pape:

- chemin des Martyrs,
- avenue de Genève,
- ravin de la Castellane (Talweg),
- avenue Leclerc,
- Montée de la Velette,
- avenue Cousteau,
- avenue de l'Europe,
- rue du Bottet.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Rillieux-la-Pape

Point de départ (Station de Velette 1) => X: 1847884.14 ; Y: 5180201.50

Point d'arrivée (Réservoir de Semailles) => X: 1847862.10 ; Y: 5181870.54

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II "côtière méridionale de la Dombes" ZNIEFF de type I "Côtière de Rillieux"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Espace Naturel Sensible "Parc de Sermenaz"
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRni secteur Rhône amont Approuvé par arrêté préfectoral n°2007-1651. Révision partielle approuvée par arrêté préfectoral n°2008-1740.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection rapprochée et protection éloignée du captage de Crépieux-Charmy
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 0,3 km au sud-est du réseau Natura 2000 (SIC) "Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de terrassements seront stockés sur site en vue de leur ré-emploi en remblaiement de tranchée. Une étude géotechnique est en cours pour déterminer la faisabilité de réutilisation de ces matériaux en remblaiement de tranchée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si nécessaire (en fonction des résultats issus de l'étude géotechnique mentionnée ci-dessus), des matériaux d'apports de type GNT de classe D2, seront amenés sur site pour remblaiement de tranchée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au vu du degré de naturalité du site et de la présence d'une biodiversité potentiellement intéressante, le risque de dégradation n'est pas nul. Toutefois le projet prévoit d'éviter les secteurs à enjeux écologiques en phase de conception. Toutes les mesures nécessaires seront également prises en phase chantier pour éviter la dégradation du milieu naturel : période d'intervention, modalité technique, accès.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet, situé sur coteau boisé, n'entretient pas de lien écologique fonctionnel avec le site Natura 2000 « Pelouses, milieux aquatiques et alluviaux de l'île de Miribel-Jonage ». Les habitats naturels et les espèces désignées ne sont pas de même nature.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur réseau AEP sera implanté à proximité du réseau existant, dans le talweg au niveau du chemin existant. L'emprise sur les espaces naturels sera très limitée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux pour l'approvisionnement des matériaux et des engins de chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux pour l'approvisionnement des matériaux et des engins de chantier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les stations de flore remarquable et/ou protégée repérées à proximité sur le coteau au nord seront soigneusement préservées par le projet et pendant les travaux (balisage, sensibilisation des entreprises).

La période de travaux sera adaptée pour éviter d'impacter la faune en période de reproduction ou d'hivernage.

Il n'y aura pas d'abattage d'arbres dans le cadre des travaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet sera implanté à proximité de réseaux existants, hors zones boisées et remarquables.

En ce sens, le tracé sera adapté et ajusté en fonction de l'implantation mise en évidence pour les espèces protégées, que ce soit pour la faune ou la flore.

Un prédiagnostic faune-flore a été effectué au mois de mai 2018.

Un diagnostic complet faune-flore sur un cycle annuel a été lancé au mois de juillet 2018 sur les groupes biologiques suivants: habitats naturels, flore vasculaire, insectes, reptiles, oiseaux et mammifères terrestres.

C'est à ce titre là qu'une dispense d'évaluation environnementale plus poussée est envisageable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le, 08/08/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

